

## AIPR Opérateur

*L'AIPR correspond à une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. La formation AIPR opérateur est obligatoire depuis le 1er janvier 2018, pour une ou plusieurs personnes par équipe travaillant sur un chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins de chantiers (CACES R482), de grues auxiliaires de chargement (CACES R490), ou de véhicule utilisé dans le BTP ou les secteurs connexes.*

*Les risques induits par les interventions à proximité de réseaux enterrés/aériens (électriques, gaz, eau etc.) nécessitent d'obtenir une attestation de compétences, assurant que le personnel est apte à travailler en toute sécurité.*

*Ce stage de formation AIPR opérateur obligatoire permet aux salariés en charge de la conduite des engins (nacelle ou grue) de respecter la réglementation propre à l'intervention à proximité d'un réseau.*

*Le programme de formation AIPR Opérateur et les conditions d'évaluation sont issus de l'arrêté du 15 février 2012*

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

**Profils des apprenants**

- Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés)
- Toutes les personnes, même non-conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.)
- L'AIPR opérateur est obligatoire depuis le 01/01/18 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées)
- Recyclage formation AIPR opérateur tous les 5 ans
- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin d'évaluer les besoins

**Prérequis**

- Être opérateur sur chantier
- Détenir un CACES R372/ R482 ou R390/ R490
- Aptitude médicale au poste
- Être âgé de 18 ans minimum
- Parler et écrire le français (NB : les traducteurs ne sont plus admis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020)

**Effectif**

Minimum 2 apprenant(s)

Maximum 6 apprenants

**Accessibilité et délais d'accès**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

3 semaines

# FJ2L Group

23 bis rue du docteur pierre teurlay  
33910 SAINT DENIS DE PILE  
Email : julie.mamouret@fjprevention.fr  
Tel : +33675187976



## Qualité et indicateurs de résultats

### Objectifs pédagogiques

- Être capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Obtenir sa certification AIPR opérateur obligatoire

### Contenu de la formation

- Module théorique de la formation AIPR opérateur
  - Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur
  - Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens
  - Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens - Selon les caractéristiques des énergies - Liés aux atteintes aux réseaux existants
  - Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
  - Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité - Le respect de l'environnement - Le respect des marquages piquetages - Le respect des signes avertisseurs et indicateurs - Le respect des moyens de repérage - Le respect du terrain
  - Identification des situations dangereuses ou inattendues
  - Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
  - Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
  - Recommandations en cas d'incident ou d'accident
  - Règle des « quatre A »
- Module pratique AIPR opérateur
  - Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
  - Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
  - Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux
- Examen AIPR Opérateur

### Organisation de la formation

#### Équipe pédagogique

Formateur certifié

#### Moyens pédagogiques et techniques

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas et mise en situation
- Évaluation formation AIPR opérateur par QCM en ligne encadré par l'État
- Évaluation des acquis en fin de formation